

## violences sexuelles Quand le théâtre permet aux enfants de se défendre

CATHERINE MAKEREEL

dingue que ce ne soit pas considéré comme une politique publique prioritaire, alors qu'on sait ce que l'inceste produit, avec des troubles post-traumatiques complexes, qui nécessitent des années pour s'en remettre quand on a un suivi thérapeutique. » A supposer de bénéficier dudit suivi. Parmi les victimes déclarées, seules 27 % disent avoir été suivies psychologiquement.

« C'est un tel bouleversement, la sortie d'amnésie traumatique, que je n'aurais pas pu traverser cela sans une communauté de soutien », relate Delphine Masset, elle-même victime et autrice d'un roman graphique sur le sujet. « On peut basculer dans la psychose, douter de la réalité de ces actes car tout le monde le nie. » Pour Safia, la sortie

de l'amnésie traumatique a jeté un éclairage nouveau sur toute une série de difficultés qui n'avaient pas vraiment de sens, jusque-là. « Je n'ai jamais eu de vie sexuelle, comment dire... satisfaisante. Ce n'était pas vraiment possible pour moi. Je n'ai pas de mémoire, j'oublie tout, avec une tendance TDAH (trouble de l'attention et hyperactivité). J'ai parfois du mal dans mes relations amicales, je me sens vite abandonnée, vite agressée. »

*On vit dans une société qui a encore du mal à voir les conséquences psychiatriques et somatiques, à vie, pour les victimes*

Delphine Masset  
Fondatrice du collectif Patouche



### Des mesures d'éloignement

Au-delà de l'exercice d'objectivation du phénomène, les collectifs poussent une série de revendications – dont ils testent l'adhésion dans le sondage (elles font consensus) – pour développer des politiques publiques sur le sujet. Aux premiers rangs desquels : intégrer les cousins dans la définition légale, donc, éloigner systématiquement les auteurs présumés, même lorsqu'une enquête judiciaire est en cours, et former les professionnels de première ligne pour une meilleure détection et un meilleur accompagnement (secteurs de la santé, judiciaire, éducatif, psychosocial).

Des mesures visant notamment à répondre à un des enseignements les plus interpellant de l'enquête : alors que 37 % ont dénoncé les faits à l'époque où ils avaient lieu ou plus tard, lorsqu'ils étaient encore mineurs (40 % n'en ont jamais parlé à leurs proches que ce soit enfant ou adulte), seule une minorité de ceux qui ont parlé s'est sentie protégée de l'agresseur (27 %). Près de la moitié a vu sa parole mise en doute, 43 % ont été enjointes de garder le silence, un tiers a été accusé de mentir. Et 30 % ont été exclus du noyau familial. « Quand un enfant finit par accuser son parent, la conséquence est tellement grave, sur le plan judiciaire, l'éclatement de la famille est tellement énorme, qu'il est tentant de mettre en balance la légitimité cognitive de l'enfant qui se construit », avance Delphine Masset. « L'autre aspect, c'est qu'on vit dans une société qui a encore du mal à voir les conséquences psychiatriques et somatiques, à vie, pour les victimes. »

L'exclusion du noyau familial, c'est ce qui est arrivé à Safia. Lorsqu'elle a finalement confronté ce qu'il reste de sa famille à son vécu, on n'a pas douté des agressions subies enfants, non, mais personne n'a cru à l'identité de l'agresseur. Pas dans la famille. Tous se sont rangés du côté de son oncle. Elle en fait son deuil. « Je me suis choisie moi. »

*Les enfants ne comprennent pas les allégories. Si on ne dit pas, à un moment, qu'il y a une main dans le short, les enfants ne saisissent pas ce qu'il se passe*

Geneviève Voisin  
Autrice, metteuse en scène et comédienne de « L'histoire de Maoro »



Dans la vie, Bobette tient une mercerie. C'est sans doute pour ça que son neveu, Maoro, l'appelle Tata Bobine. Mais aujourd'hui, c'est un autre fil que va tirer la pimpante reine du tricot. Ce jour-là, sur une petite scène à Anderlecht, Bobette déplie un morceau d'étoffe qui pique, comme si on y avait laissé, ça et là, des aiguilles à coudre. Un tissu qui fait mal mais dont elle va enlever, un à un, les épines douloureuses.

Maoro, 11 ans, a demandé à Bobette de nous raconter ce qu'il a vécu. Pour que ça n'arrive pas à d'autres enfants. Ou que ça n'arrive plus. Alors Bobette a dit « oui ». Et son ami Maxime va l'aider à composer cette histoire en ombres chinoises et marionnettes de papier. Maoro, fan de foot, s'est inscrit à un stage résidentiel animé par Alain, l'entraîneur, qui est aussi un ami de la famille. Bref, que du bonheur en perspective. Seulement voilà, en rentrant du stage, Maoro a changé. Il parle moins, mange moins, rit moins. Lui, toujours si joyeux, s'est mis à râler sans raison et à se réfugier dans les jeux vidéo.

Maoro est devenu une grosse pelote de noirceur que seule sa tante Bobine a réussi à démêler en posant cette question toute simple : « Est-ce qu'on t'a fait du mal ? » Et là, toute la pelote s'est déroulée. Maoro a tout raconté : la blessure pendant un match, la cheville gonflée, le vestiaire où il s'est retrouvé seul avec Alain qui lui a proposé un massage, la main qui est remontée sous le short, là où personne n'a le droit de toucher Maoro. Le cauchemar l'a englouti tout entier. Il s'est retrouvé pétrifié, transformé en pierre froide.

### Un spectacle qui donne des pouvoirs aux enfants

Dans *L'Histoire de Maoro*, spectacle pour les 6-12 ans, la compagnie Ah mon amour ! aborde une thématique terriblement taboue dans le théâtre jeune public : les violences sexuelles faites aux enfants (VSFE). Si ce fléau a déjà été traité dans des pièces à destination des adolescents, il n'existe pas, à notre connaissance, de spectacle pour les plus jeunes en Belgique francophone. Ce qui interroge quand on sait les chiffres alarmants.

Pourquoi, devant une telle urgence à prévenir les violences et protéger les enfants dès le plus jeune âge, n'y a-t-il pas plus de pièces sur le sujet, alors que sortent chaque année des spectacles sur le harcèlement, la grossophobie, le sexisme et tant d'autres problématiques liées à l'enfance ? Les adultes auraient-ils peur ? Pourquoi *L'Histoire de Maoro* s'est-elle vue refuser une sélection aux Rencontres de théâtre jeune public, sésame pour tourner ensuite dans les écoles ?

Les avis négatifs reçus par la commission spectacle à l'école, qui privent *L'Histoire de Maoro* d'une visibilité essentielle et d'un accès au principal circuit de tournée dans les écoles et les centres culturels, sont d'autant plus incompréhensibles que la pièce, que nous avons découverte à la mi-juin au CAP à Anderlecht, recèle nombre d'atouts. Loin d'être didactique ou

anxiogène, la pièce file un ton léger, voire un humour improbable pour désamorcer la gravité du sujet. Le jeu clownesque, le travail d'animation à l'écran (notamment les morceaux de tissu du ballon de foot qui se désagrègent pour former le corps, brisé, de Maoro, une merveille !), les chorégraphies sur fond de K-pop : les trouvailles artistiques et



ludiques pullulent pour aborder les nœuds de cette histoire sans être angoissant pour les enfants.

Au contraire, entre les loufoqueries de Tata Bobine et les manipulations graphiques de Maxime, le jeune public puise des vérités bonnes à entendre : non, ce genre d'agression sexuelle, ce n'est pas de l'amour, c'est de la domination par des gens qui profitent de leur force et de leur âge. Oui, certains secrets peuvent se transformer en poison. Oui, le sentiment de honte peut enfermer dans une prison de silence que des adultes de confiance peuvent aider à briser. Drôle et touchant, *L'histoire de Maoro* donne des armes, des idées et des mots pour comprendre et se défendre. C'est un spectacle qui donne des pouvoirs aux enfants. Pour savoir. Pour reconnaître. Pour dire non.

### « Pourquoi ne pas se mobiliser aussi sur cette question-là ? »

Malgré tout cela, le projet a été rayé de la liste des spectacles qui pourront être visionnés cet été par les professionnels du secteur – programmeurs, enseignants, etc. – et touchera donc plus difficilement les publics scolaires auxquels il s'adresse. « Trop frontal et explicatif », lui reproche notamment le comité de sélection. « Mais », se défend Geneviève Voisin, autrice, metteuse en scène et comédienne de *L'histoire de Maoro*, « les enfants ne comprennent pas les allégories. Si on ne dit pas, à un moment, qu'il y a une main dans le short, les enfants ne saisissent pas ce qu'il se passe ». Par ailleurs, la pièce, fruit de trois années de recherches, menées en collaboration avec un comité d'expertes, va de pair avec un accompagnement pédagogique complet et obligatoire autour des représentations.

Ce dispositif de médiation obligatoire, conçu en partenariat avec le Cere (Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance) et le DEI (Défense des enfants international), prévoit une réunion préparatoire avec la direction de l'école, l'équipe éducative, les enseignants, les CPMS et les PSE pour mettre en place un cadre partagé et sécurisant, des animations pédagogiques en amont dans les classes, des discussions en bord de scène, des animations post-spectacle.

**Avec ses ombres chinoises, « L'histoire de Maoro » file un ton léger, voire un humour improbable, pour désamorcer la gravité du sujet.** © FABRICE MERTENS.

*Pour la maltraitance physique, il y a des signes, mais pour les maltraitances sexuelles, on ne voit rien. On fait comme si ça n'existe pas, alors que les chiffres sont effrayants*

Catherine François (PS)  
Echevine de l'Enseignement à Saint-Gilles



« Cet accompagnement permet notamment de prévenir les équipes qu'il y aura peut-être des dévoilements. Dans les classes, on parle aussi beaucoup d'intimité, d'intégrité, de consentement. »

Le manque de pièces à destination des plus jeunes se fait plus cruel encore au regard des attentes et frustrations d'équipes confrontées aux VSFE, mais démunis pour y faire face. En témoigne la présence massive d'adultes de tous horizons lors des représentations de *L'histoire de Maoro* à Anderlecht : infirmières, psychologues, employés et responsables de CPMS, de PSE, de planings familiaux, échevines de la culture et de la jeunesse des communes bruxelloises, programmatrices, etc. Un public à 90 % féminin. « Nous avons aussi eu une représentante du cabinet de la ministre Glatigny et une personne de la police du Condroz qui cherchait du matériel pour travailler là-dessus dans les classes. » Tous ont également pu visionner *Ce n'était qu'un jeu*, pièce autobiographique où Thomas Prédour dévoile son histoire d'inceste, par des chemins tortueux, mais raconte surtout son cheminement pour dépasser le traumatisme, les doutes, la honte qui ont encombré son parcours.

Echevine de l'Enseignement à Saint-Gilles, Catherine François (PS) est aussi convaincue de l'importance de faire de la prévention, par le biais artistique ou d'autres. « Pour la maltraitance physique, il y a des signes, mais pour les maltraitances sexuelles, on ne voit rien. On fait comme si ça n'existe pas alors que les chiffres sont effrayants », commente celle qui a lancé le protocole « Je te crois » dans les écoles de sa commune. « Nous devons former les équipes en première ligne, dont les enseignants. Si un enfant parle à une accueillante ou un concierge parce qu'il a confiance en cet adulte, ce moment-là ne doit pas nous échapper. Quand un enfant révèle, on doit lui dire : "Je te crois, je te protège." » De son côté, Geneviève Voisin abonde et se désole : « Il n'existe pas encore de programme officiel à grande échelle de prévention auprès des enfants. Le gouvernement a bien saisi la question du harcèlement à bras-le-corps, pourquoi ne pas se mobiliser aussi sur cette question-là ? »

<sup>1</sup> Le prénom a été changé. Safia est membre du collectif Ensemble contre l'inceste.

<sup>2</sup> En droit belge, l'inceste n'est pas une infraction à part entière, mais une circonstance aggravante dans le cadre d'agression sexuelle (viol, attentat à la pudeur). Les parentés transgressives sont calquées sur l'interdiction de mariage du droit civil (parents, frères et sœurs, oncles et tantes).